

L'OMC diffuse un nouveau texte de compromis sur l'agriculture

Le 19 mai, Crawford Falconer, le président des négociations agricoles à l'OMC, a diffusé une nouvelle version d'un texte de compromis sur l'agriculture. Très attendu depuis plusieurs semaines, ce texte présente « une sorte d'esquisse en vue d'un accord final ». De l'avis de différents experts, il ne contient pas de surprise mais intègre les progrès réalisés au cours des derniers mois de négociation. Les questions relatives à l'accès aux marchés restent les plus controversées. Ainsi, les pourcentages de baisse des droits de douane ne sont pas précisés dans le document, celui-ci se contentant d'indiquer des fourchettes de réduction. Le texte incorpore une proposition commune d'un groupe de six pays (Australie, Brésil, Canada, Japon, Etats-Unis et Union européenne) sur les produits sensibles (Cf. Lettre hebdo n°206). Au sujet des « produits spéciaux », disposition réservée aux pays en développement et permettant de soustraire un certain nombre de produits aux règles générales de libéralisation, Crawford Falconer propose que 8 à 20% des lignes tarifaires puissent être classées dans cette catégorie, 40% d'entre elles étant exemptées de réduction.

Le G20, le groupe des pays en développement agro-exportateurs, a déclaré que le texte « était une bonne base de travail ». D'autres pays se sont montrés beaucoup plus critiques. Ainsi, les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et les pays en développement du G33 ont demandé que le document soit révisé. Le Canada s'est aussi dit très préoccupé par la proposition de Mr. Falconer. Les Etats-Unis, qui viennent de voter une nouvelle politique agricole dotée de 289 milliards de dollars sur cinq ans (Cf. Lettre hebdo n°211), se sont montrés plutôt discrets. Peter Mandelson, le commissaire européen au Commerce, défend lui l'idée de l'organisation le plus tôt possible d'une conférence ministérielle – la date du 23 juin a été évoquée – pour tenter de conclure le cycle de Doha. Les négociations doivent se poursuivre au cours des prochaines semaines.

La CEDEAO élabore une stratégie régionale pour faire face à la crise alimentaire

Le 19 mai, les ministres de l'Agriculture et des Finances des pays membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se sont réunis en session extraordinaire à Abuja pour élaborer une stratégie régionale face à la crise alimentaire mondiale. « Il est impératif que la CEDEAO ajoute à ces mesures nationales (prises par les gouvernements des pays membres, ndlr) une réponse régionale complète » a déclaré Mohammed Ibn Chambas, le président de la Commission de la CEDEAO. La réunion a décidé de l'attribution immédiate de 100 millions de dollars pour soutenir la productivité agricole dans la région. Les représentants de la CEDEAO se sont également engagés à mobiliser 2 milliards de dollars supplémentaires auprès de la communauté internationale pour répondre de manière urgente aux besoins alimentaires de 44 millions de personnes.

A moyen et long terme, les ministres ont souligné l'importance du développement de l'Ecowap, la politique agricole sous-régionale, et le renforcement des budgets nationaux alloués à l'agriculture. Les Etats africains s'étaient engagés en 2003 à porter à 10% la part de leur budget dédié à l'agriculture. « Jusqu'ici seuls six des 53 pays du continent ont réussi à tenir leur engagement, et bon nombre d'entre eux ne consacrent encore que cinq pour cent ou moins au secteur » a indiqué un correspondant d'IRIN. Il serait essentiel d'investir d'ici 2010 quatre milliards de dollars dans la productivité des exploitations familiales qui représentent la base de l'activité agricole en Afrique de l'Ouest. « Les pays africains devraient se remobiliser pour revitaliser l'agriculture et s'associer pour créer les conditions nécessaires pour atteindre l'autosuffisance alimentaire » a déclaré à ce propos Saïd Djinnit, le représentant des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.

Afin d'assurer la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest, les ministres ont aussi signalé qu'il serait déterminant d'élaborer des listes de produits agricoles à exclure de la libéralisation des marchés dans le cadre des négociations commerciales bi et multilatérales.

L'Union africaine commémore la Journée de l'Afrique

Le 25 mai, l'Union africaine a célébré la Journée de l'Afrique. Cette journée mondiale marque l'anniversaire de la signature des accords de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le 25 mai 1963. Créée en 2000, l'Union africaine a remplacé l'OUA en 2002. Cette journée a pour objectifs de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et le développement sur le continent africain. Cette année, le thème retenu par la Commission de l'Union africaine était « l'eau et l'assainissement ». « Il est absolument indispensable de mettre l'accent à nouveau sur le renforcement des capacités de l'Afrique à prévenir les maladies liées au manque d'eau et d'hygiène » a déclaré à cette occasion Jean Ping, le président de la Commission de l'Union africaine. Jean Ping a concentré son intervention sur les sujets liés au développement économique du continent, et a évité les actuels « points chauds » comme la vague de violences xénophobes en Afrique du Sud.

Sources : AFP, AllAfrica, CEDEAO, ICTSD, Le Monde, OMC, Union africaine.